

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3213 - MERCREDI 9 MAI 2018

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Le projet du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa confié à Africa 50 de la BAD



Les membres du gouvernement (à droite) et les experts de la BAD lors de la réunion/Photo Adiac

Dédié au financement des infrastructures sur le continent, le Fonds Africa 50 de la Banque africaine de développement (BAD) sera chargé de mobiliser les ressources pour la réalisation du projet intégrateur sur le fleuve Congo afin de relier les capitales des deux pays. Une délégation de la BAD, conduite par Jean Kizito Kabanguka, a évoqué le sujet, hier à Brazzaville, avec le gouvernement congolais. « Il y a le pont route-rail à construire mais aussi les raccordements à prendre en ligne de compte, parce qu'aucun concessionnaire ne peut prendre une infrastructure non raccordée », a indiqué le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya.

Page 3

COOPÉRATION

La France dispose 196 millions FCFA au profit de la société civile congolaise

La France va débloquer plus de 196 millions FCFA pour financer des projets de la société civile congolaise. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des projets innovants des sociétés civiles et coalition d'acteurs.

Au total, une douzaine de projets sera soutenue financièrement par ce programme visant, entre autres, à encourager des projets de développement local pérennes ; à promouvoir les initiatives innovantes portées par la société civile et à renforcer les capa-

cités des personnes bénéficiaires des projets et des organisations de la société civile. « L'idée est que cette société civile, une fois renforcée dans ses capacités, devrait être un interlocuteur dans le dialogue avec les autorités et autres partenaires », a déclaré le conseiller à la coopération près l'ambassade de France au Congo, Michel Pré, au cours de la conférence de presse le 8 mai à Brazzaville.

Page 3



Michel Pré et Gabrielle Gathala répondant aux questions des journalistes/ Crédit photo Adiac

SPORT MILITAIRE

Le Congo pays hôte de la première édition de Cambasket

Conformément à un accord signé hier entre le ministre de la Défense, Charles Richard Mondojo, et le président de l'Organisation du sport militaire en Afrique, David Kabré, Brazzaville a été désignée comme ville hôte de la première édition du championnat d'Afrique militaire de basketball, prévue du 11 au 19 juin 2018.

L'attribution de cette compétition à la République du Congo a été motivée par la qualité des infrastructures sportives dont elle s'est dotée ces trois dernières années à la faveur des Jeux africains, en 2015.

La compétition réunira les forces armées de dix pays, notamment l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Kenya, le Sénégal, le Maroc, le Zimbabwe et le Congo.

Page 16



La signature du protocole d'accord

RELIGION

Plus de 300 musulmans congolais se donnent rendez-vous à la Mecque

Un quota de trois cent cinquante musulmans congolais prendra part, cette année, au pèlerinage à la Mecque à l'occasion du ramadan, a indiqué le comité national de pèlerinage mis en place par le Conseil supérieur islamique du Congo. « Nous essayons de tout mettre en œuvre pour que toutes les formalités soient remplies au bénéfice des pèlerins », a indiqué El Hadj Youssouf Ngolo.

Page 9

ÉDITORIAL

Menace

Page 2

ÉDITORIAL

Menace

Comme il fallait s'y attendre, le président des Etats-Unis, Donald Trump, a retiré hier son pays de l'accord conclu avec l'Irak, il y a trois ans, dans le but de dissuader ce pays de se doter de l'arme nucléaire. Et, ce faisant, il a ouvert une boîte de Pandore qui n'est pas près de se refermer tant elle regorge de démons prêts à semer la désolation dans cette partie du monde.

Soyons justes cependant : même s'il a commis une grosse bêtise dont le prix pourrait s'avérer très lourd à brève échéance, il n'est ni le premier ni le dernier locataire de la Maison-Blanche à commettre ce genre d'erreur. Les guerres du Vietnam, de l'Irak, de l'Afghanistan, de la Libye, de la Syrie sont malheureusement là pour témoigner du fait que diriger la première puissance mondiale, loin d'inciter à la sagesse, nourrit les rêves les plus fous et donne à ceux qui la dirigent le sentiment qu'ils peuvent agir comme bon leur semble sur la scène planétaire. Avec les conséquences désastreuses que nous avons vécues hier et que nous allons sans doute vivre dans les prochains mois.

Croire que l'Irak se soumettra au diktat des Etats-Unis et mettra un terme à son programme nucléaire relève de l'illusion pure et simple. Pour au moins deux raisons : la première est qu'en se dotant comme Israël d'une arme de destruction massive, Téhéran pense être en mesure de dissuader Tel Aviv de l'attaquer un jour sous un prétexte ou sous un autre ; la seconde est que la détention de cette arme permettra à l'Irak de se positionner dans le petit groupe de nations qui prétendent diriger le monde et qui jouissent, entre autres, du statut de membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies.

Que va-t-il se passer maintenant que Donald Trump a franchi le Rubicon en ne tenant aucun compte des mises en garde formulées par les pays comme la France et le Royaume-Uni ? Nul ne le sait, mais ce qui est hélas ! certain, c'est que le monde entre dans une nouvelle ère d'incertitude dont le pire peut sortir à tout instant. Avec comme résultat, si c'est le cas, l'éclatement d'un conflit régional que nul ne saura gérer et qui provoquera une déstabilisation durable, voire même irréversible de cette partie du monde.

Voilà qui rappelle fâcheusement une ère que nous pensions à jamais révolue.

Les Dépêches de Brazzaville

SESSION CRIMINELLE

Jean-Marie Michel Mokoko opte pour le mutisme

Au deuxième jour de son procès, le général a gardé silence face au juge, faisant prévaloir son immunité juridictionnelle.

Le procès du général Jean-Marie Michel Mokoko s'est poursuivi, le 8 mai à Brazzaville, sous la direction du président de la Cour d'appel, Christian Oba. Appelé à la barre pour s'expliquer après que toutes les parties en présence, notamment la partie civile, la défense et le procureur général n'ont pas eu d'observations à faire sur la séance précédente, l'accusé a opté pour le silence comme la veille. « *Je confirme la position que j'ai prise hier, sous-entendu le silence* », a déclaré l'accusé. Suite à la réplique du président Christian Oba cherchant à savoir si l'accusé voulait créer un incident de procédure, sa défense, par la voix de Me Jean Philippe Esseau, a souligné que bénéficiant d'une immunité, leur client ne pouvait pas être traduit en justice.

Une hypothèse écartée par le pro-

curateur général de la République qui a signifié que la chambre d'accusation avait déjà rendu un arrêt à propos de cette immunité qui devait être lue par voie législative et non juridictionnelle. Abondant dans le même sens que le procureur général, la partie civile s'est également posée la question de savoir si ce débat sur l'immunité juridictionnelle brandie par la défense était encore actuel. Par la voix de Me Emmanuel Oko, la partie civile a laissé entendre que l'exception n'était plus fondée, demandant à la Cour de rejeter l'argument de l'accusé.

Après ces échanges de procédure, la question s'est posée sur la compétence de la Cour à juger l'accusé. En effet, s'estimant habilitée à le faire, la Cour a rejeté l'immunité juridictionnelle réclamée par l'accusé, appelant le procureur général à procéder

à la lecture des scellés, notamment la cassette vidéo de 2007 sur laquelle le général Jean-Marie Michel Mokoko a refusé de se prononcer.

Le procureur général de la République a indiqué à la Cour que cette vidéo était bien authentique. Une rencontre organisée par un certain Moudilou a bel et bien eu lieu, selon lui, et que l'accusé lui-même l'avait reconnu au cours d'un interrogatoire. Concernant les armes qu'aurait détenues l'accusé, l'avis des experts a été sollicité, notamment celui du chef d'état-major général et du colonel Atipo de la Direction de la surveillance du territoire du Kouilou, afin de déterminer la nature de celles-ci. Mais, assistant à l'audience, ce dernier s'est présenté à la barre, signifiant qu'il a reçu l'ordre de sa hiérarchie de ne pas parler. C'est sur ce fait que l'audience a été suspendue par le président de la Cour, Christian Oba.

Jean Jacques Koubemba

JOURNÉES D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA SANGHA

Les préparatifs vont bon train

Dans la perspective de la tenue prochaine de l'événement, le député de Ouesso 2, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, s'est entretenu; le 7 mai à Brazzaville; avec la représentante de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Saskia De Lang.

La cheffe de la délégation de l'UE au Congo a salué la démarche des élus locaux qui implique les communautés concernées. « *Le département de la Sangha demeure au cœur de la coopération avec l'UE à travers les parcs Odzala-Kokoua et Nouambalé Ndoki* », a-t-elle indiqué, au terme des échanges. Le comité d'organisation des journées d'opportunités économiques de la San-

gha et la représentante de l'UE ont, en outre, évoqué les possibilités d'identifier les secteurs de collaboration intégrant la stratégie d'appui de l'institution européenne.

Les deux parties ont convenu des possibilités de formation des jeunes sur les appels à proposition des projets de l'UE ainsi que sur les solutions alternatives dans le cadre de la protection de l'environnement.

Elles ont également parlé des réflexions sur les contributions de ces journées, dans le cadre du Fonds bleu, la Sangha représentant une part importante de la zone tourbière.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiou Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubembé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

La France va financer au Congo des projets à hauteur de 300 000 euros

Le lancement du programme Piscca (Projets innovants des sociétés civiles et coalition d'acteurs) d'aide à la société civile a fait l'objet, le 8 mai, d'une conférence de presse animée conjointement par Michel Pré, conseiller de coopération, et Gabrielle Gathala, chargée de mission de la société civile de l'ambassade de France.

Au total, une douzaine de projets sera financée par le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Congo, à travers le programme Piscca qui vise à favoriser le renforcement, la structuration et la professionnalisation des organisations issues de la société civile congolaise. Le programme a pour objectifs, entre autres, d'encourager des projets de développement local pérennes ; de promouvoir les initiatives innovantes portées par la société civile ; de renforcer les capacités des personnes bénéficiaires des projets et des organisations de la société civile ; etc.

« L'appui à la société civile fait partie d'une longue tradition d'intervention de l'ambassade de France, de la coopération française et de l'Agence française de développement. L'idée est que cette société civile, une fois renforcée dans ses capacités, soit un interlocuteur dans le dialogue avec les autorités et autres par-

tenaires », a expliqué Michel Pré. Au cours de la présentation des Piscca, la chargée de mission, Gabrielle Gathala, a énuméré quelques critères à remplir. En effet, les organisations de la société civile congolaise qui souhaitent bénéficier d'un appui des Piscca doivent répondre à un appel à projet ; respecter des critères d'éligibilité stricts ; trouver un cofinancement d'au moins 10% et être sélectionnées par un comité composé de différents acteurs. L'ambassade de France ne finance les projets qu'à hauteur de 90%.

Des procédures à suivre...

Gabrielle Gathala a, en outre, expliqué la procédure à suivre, dès que l'appel à projet sera publié. La première étape, a-t-elle indiqué, consiste à télécharger, à remplir le formulaire de demande de subvention Piscca sur le site internet de l'ambassade de France et à la renvoyer à l'adresse demandée. La seconde étape est réservée à

l'analyse des dossiers retenus par un comité de sélection, composé de représentants des institutions françaises et congolaises, des partenaires techniques et financiers ainsi que de la société civile. La décision finale revient à l'ambassade de France.

Pour l'année 2018, quatre thèmes ont été privilégiés : favoriser l'entrepreneuriat agricole, le développement local ainsi que les activités génératrices de revenus liées à une exposition forestière durable ; favoriser l'accès aux services de base pour la population en matière d'éducation ; encourager le dialogue politique, le respect des droits humains et la promotion de la citoyenneté ; enfin lutter contre les changements climatiques. Les projets ayant une forte dimension, du genre soutien à la jeunesse et aux personnes les plus marginalisées, seront privilégiés. L'organisation de la société civile sélectionnée doit également remplir certains critères : totaliser au moins deux ans d'existence légale ; avoir un caractère de développement social, économique ou de lutte contre la pauvreté ; prévoir les conditions de pérennisation des activités au-delà



Michel Pré et Gabrielle Gathala répondant aux questions des journalistes. Crédit photo Adiac

du financement, etc. Ne peuvent être financés : des opérations de prestiges ou de simple opportunité sans but économique ou social défini ; des actions humanitaires ou d'urgence ; l'équipement et le fonctionnement de services administratifs ou d'associations, surtout lorsque leur financement ne s'inscrit pas dans un véritable projet ; des actions ponctuelles (bourses, etc.). Le programme Piscca succède au

Fonds social de développement (FSD) et prend la suite du Fonds d'appui aux sociétés civiles du sud (FASCS) 2013-2019, mis en place par l'ambassade de France entre juillet 2013 et juillet 2016, qui avait permis de financer dix-sept projets au Congo. Cent neuf projets au total ont été financés par la France depuis 1999, à travers le FSD et le FASCS, pour un montant de 5 930 000 euros.

Yvette Reine Nzaba

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

La suite du projet pont route-rail sur le fleuve Congo confiée à Africa 50



Les membres du gouvernement (à droite) et les experts de la BAD lors de la réunion. Photo Adiac

Le projet a fait l'objet, le 8 mai à Brazzaville, des échanges entre le gouvernement et une délégation de la Banque africaine de développement (BAD), conduite par Jean Kizito Kabanguka.

La réunion technique entre les experts de la BAD, de la CEEAC et les six ministres représentant le gouvernement congolais leur a permis de faire le point de deux projets intégrateurs financés par la BAD et initiés dans le cadre du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad).

Le premier type de projet débattu a concerné la construction en vue du pont route-rail sur le fleuve Congo, reliant Brazzaville et Kinshasa. A ce propos, les trois parties ont voulu donner une nouvelle impulsion à ce projet, en le confiant à Africa fifty, un fonds créé par la BAD pour financer les infrastructures dans la sous-région d'Afrique Centrale.

« La réunion de ce matin avait pour objectif de confier le projet route-rail à un développeur qui s'appelle Africa 50. Elle a pour

mission de conduire ce projet jusqu'à sa bancabilité, en vue de constituer un partenariat public-privé avec un partenaire qui sera choisi pour la construction de l'ouvrage », a précisé le président du Comité technique interministériel, Oscar Otoka. Au cours des échanges, le ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a relevé la nécessité d'intégrer, dans le projet, la construction des raccordements. Pour le cas du Congo, il s'agira de relier cette route à la nationale numéro 1, au carrefour de Yié, à Ignyé, sur trente-trois kilomètres. « Il y a le pont route-rail à construire mais aussi les raccordements à prendre en ligne de compte, parce qu'aucun concessionnaire ne peut prendre une infrastructure non raccordée », a souligné Jean-Jacques Bouya.

Le second projet évoqué par le gouvernement et ses partenaires implique la construction d'une route moderne, appelée "Corridor treize", devant relier Brazzaville à N'Djaména, au Tchad, en passant par la République démocratique du Congo et Bangui, en République Centrafricaine, sur plus de 1200 km. En ce qui concerne le Congo, a précisé le président du comité interministériel, le gouvernement a privilégié, pour le premier tronçon, la construction de la route Ouesso-Pokola, y compris le pont sur la rivière Sangha.

Tous ces projets seront à nouveau revus lors d'une table ronde tripartite qui se tiendra en septembre prochain. Ont été aux côtés de Jean Jacques Bouya, les ministres des Finances, Calixte Nganongo ; du Plan, Ingrid Olga Ebouka Babackas ; de l'équipement et l'entretien routier, Emile Ouosso ; ainsi que des Transports et de l'aviation civile, Philippe Dimou.

Firmin Oyé

SANTÉ PUBLIQUE

Des infirmiers satisfaits des échanges sur le lavage des mains

Lancé le 2 mai, le séminaire sur l'hygiène des mains en milieu hospitalier a pris fin le 5 mai, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.

Durant quatre jours, les infirmiers venus des Centres de santé intégrés de Kinsoundi, Jane Viale, Plateaux des 15 ans, Bisssita et des hôpitaux de base (Baongo, Makélékelé et Mfilou-Ngamaba) ainsi que du CHU ont appris des méthodes de lavage des mains et de lutte contre les infections nosocomiales. Cet atelier de formation, organisé par le groupe Sigma, avec un appui du ministère de la Santé et de la population, consistait à contribuer à la promotion de la santé, afin d'améliorer la qualité, l'hygiène et la sécurité des soins.

« On ne peut pas admettre que le malade qui est hospitalisé pour le paludisme en sort avec la tuberculose. La réalité montre que les infections nosocomiales sont à l'origine de plusieurs décès. A ce titre, notre pays a l'obligation de promouvoir l'hygiène hospitalière ».

Content des nouvelles notions et pratiques apprises lors de cette formation, l'un des bénéficiaires a noté que le lavage des mains est un élément capital pour un agent de santé. Il a, cependant, regretté le fait que l'eau ne coule pas tous les jours.

Bertille Kouilou a, pour sa part, remercié les organisateurs en ces termes : « Avant ce séminaire, il y avait des choses que nous négligions, telles que le lavage des mains. Les formateurs nous l'ont appris, insistant sur le fait qu'on ne peut pas partir d'un patient à un autre sans se laver les mains. C'était le point crucial de notre séminaire. Nous devons utiliser la solution hydro-alcoolisée après avoir séché les mains. Ce séminaire était très bénéfique tant pour nous infirmiers que pour nos patients car, cela va diminuer des infections nosocomiales ».

Pour Lambert Talani-Nsoukakouela, attaché à la santé et aux affaires sociales près l'Assemblée nationale, « les hôpitaux congolais ne reflètent pas la réalité de la santé, parce qu'il y a des maladies transmissibles qui s'y développent ». Il a poursuivi qu'« on ne peut pas admettre que le malade qui est hospitalisé pour le paludisme en sort avec la tuberculose. La réalité montre que les infections nosocomiales sont à l'origine de plusieurs décès. A ce titre, notre pays a l'obligation de promouvoir l'hygiène hospitalière ».

Au sortir de cet atelier, tous les participants ont convenu que ce genre de formation contribue à l'amélioration de l'état de santé de la population.

Rude Ngoma, stagiaire

République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

Unité de Coordination du Projet

Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°04 /PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SAUVEGARDE SOCIALE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « **Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **Expert en Sauvegarde Sociale** ».

Les objectifs assignés à ce projet sont: (i) renforcer les capacités du système statistique national à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise des décisions ; (ii) promouvoir la demande des données statistiques.

II. Mandat

L'Expert en Sauvegarde Sociale est placé l'autorité du Coordonnateur du Projet. Il apportera un appui technique à l'Unité de Coordination du Projet dans la mise en œuvre du Projet de construction du siège de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP), et de façon spécifique dans le domaine de ses compétences. Ses missions se déclinent comme suit :

- S'assurer de la prise en compte des questions sociales dans l'intégralité du projet PSTAT et ce conformément au CPR du PSTAT, et il prendra toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférents avant la réalisation des investissements afin d'éviter les conflits et de s'assurer de la durabilité des actions menées ;
- Veiller à la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegarde de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du PSTAT, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts sociaux négatifs potentiels pouvant résulter de déplacements et restrictions d'accès aux ressources naturelles.
- assurer le suivi des actions mises en place en concertation avec l'expert chargé de la sauvegarde à la Banque mondiale ainsi que le rapportage et l'appui aux mesures sociales mises en œuvre..

III. Profil du Consultant

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 4 minimum) en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques option Environnementale et Sociale ou disciplines équivalentes ;
- Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts sociaux des projets environnementaux;
- Posséder une expérience de terrain d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la gestion des déplacements et restrictions d'accès des populations aux ressources naturelles (analyse des impacts sociaux, suivi des indicateurs sociaux, information des populations, etc.), dans la mise en œuvre des mesures de sauvegardes sociales de la Banque mondiale ;
- Expérience opérationnelle d'au moins 3 ans en directives et politiques opérationnelles de sauvegarde

sociale des bailleurs de fonds et de préférence la Banque Mondiale ;

- Connaissance des nouveaux critères de performance de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales et connaissance des évaluations sociales ;
- Posséder une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre des projets environnementaux et/ou de développement rural ;
- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;
- Une expérience dans l'élaboration des études environnementales et sociales stratégiques sera un atout ;
- Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, base de données, power point ...);
- Bonne aptitude dans le travail et en équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Bonne maîtrise orale et écrite du français

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis, une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 22 mai 2018 à 16h00** et porter clairement la mention **Candidature au poste «Expert en Sauvegarde Sociale »**

A l'attention du Coordonnateur

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 22 613 31

08

LIBYE

Les gardes-côtes secourent 316 migrants illégaux

Les migrants de différentes nationalités ont été sauvés au cours de trois opérations distinctes au large de la côte occidentale du pays.

« La patrouille des gardes-côtes a secouru cent quatorze migrants sur une embarcation de fortune à 13 miles (20,9 km) de la ville de Zaouïa », a indiqué à Xinhua le porte-parole de la marine libyenne, Ayob Qassem. Cette ville se situe à 45 km à l'est de Tripoli.

« Au cours de la seconde opération, quatre-vingt-dix-sept autres migrants ont été secourus sur une planche qui était sur le point de couler », a poursuivi le porte-parole, ajoutant que l'opération s'était déroulée à 35 miles (56,3 km) au large de la ville de Janzour, à 15 km à l'ouest de Tripoli. Tous les migrants secourus ont ensuite été transportés à la base navale de Tripoli avant d'être transférés vers un refuge pour migrants à l'est de la capitale, a-t-il précisé. La troisième opération a permis de secourir cent cinq migrants au large de la ville de Zuwara, à 120 km à l'ouest de Tripoli, selon le directeur du Département contre l'immigration illégale de la ville voisine de Sabratha, Basem al-Ghrabli. Celui-ci a révélé que deux Libyens recherchés pour meurtre et vol à main armée étaient sur le bateau à destination de l'Italie. La Libye est le point de départ privilégié des migrants illégaux qui souhaitent traverser la Méditerranée en direction des rivages européens en raison de l'insécurité et du chaos qui règnent dans le pays depuis la révolte de 2011 qui a destitué le président Mouammar Kadhafi.

Un plan pour sécuriser Tripoli

Le ministère libyen de l'Intérieur a finalisé, le 5 mai, la préparation d'un plan militaire et de sécurité conjoint afin de sécuriser la capitale et sa banlieue, quelques jours après l'attentat-suicide de l'État islamique (EI) contre la Haute Commission électorale libyenne.

D'après un communiqué publié par le ministère, l'annonce du plan est survenue à la suite d'une réunion entre responsables militaires et des forces de sécurité, dont le ministre de l'Intérieur et le chef de l'état-major militaire. Des kamikazes ont attaqué, le 2 mai, le siège de la Haute Commission électorale libyenne à Tripoli, faisant quinze morts et vingt-et-un blessés.

LEI a revendiqué cet attentat-suicide via son organe de presse Amaq, qui a publié un communiqué sur Twitter affirmant que l'attaque avait été menée en réponse aux ordres du porte-parole de l'organisation, Abu Hassan al-Muhajir.

Cette attaque est survenue alors que le gouvernement soutenu par l'ONU, en collaboration avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye, s'apprête à organiser des élections parlementaires et présidentielles dans le pays, d'ici à la fin de l'année, conformément aux suggestions du directeur de la mission Ghassan Salamé.

DJIBOUTI

450 migrants clandestins interceptés en partance pour les pays du golfe

L'interpellation record a été effectuée dans le cadre d'une vaste opération de patrouille lancée, la semaine dernière, par la police djiboutienne le long des principaux itinéraires que les passeurs font emprunter aux migrants.

Selon le capitaine Salah Mohamed Hersi, ces migrants clandestins, pour la plupart originaires d'Éthiopie, ont été transportés au centre de transfert et d'expulsion, où ils séjourneront avant d'être reconduits à la frontière pour regagner leur pays d'origine.

Djibouti est un principal point de transit pour les migrants qui traversent le golfe d'Aden en direction de la péninsule arabique à bord d'embarcations vétustes et souvent hors d'état de naviguer. Cette année, une nouvelle entité de police, appelée « unité de lutte

contre l'immigration clandestine », y a été créée pour contrer cette tendance.

En effet, pour les autorités djiboutiennes, ces migrations clandestines intensives causent de réels problèmes de sécurité et de salubrité et constituent par-dessus tout un drame humanitaire qui semble dépasser ce petit pays de la Corne d'Afrique.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 75% à 80% des migrants qui arrivent chaque année au Yémen passent par Djibouti dans des conditions

désastreuses, ce qui représente un défi humanitaire pour les autorités et les communautés locales.

Face à cette situation, l'OIM a ouvert, en 2011, un Centre d'orientation et d'accueil des migrants dans la ville d'Obock, située au nord de Djibouti, pour sensibiliser les migrants aux risques et dangers liés à la migration irrégulière, notamment les risques d'abus ainsi que de traite des êtres humains, et les informer sur les systèmes de référencement mis en place dans le pays pour les assister en cas d'abus, sur les risques liés à la traversée maritime et au passage au Yémen, tout comme les difficultés dans la traversée de l'Arabie saoudite.

TANZANIE

L'industrie touristique a les yeux tournés vers l'Europe de l'est

L'annonce a été faite, le 6 mai, par Willy Lyimo, un responsable de l'Office national du tourisme (TTB).

Après avoir connu des succès auprès des marchés nord-américain et ouest-européen, l'industrie touristique tanzanienne entend se tourner désormais vers l'Europe de l'est. En effet, en charge de la région nord au sein du TTB, Willy Lyimo a jugé que ce nouveau marché prometteur pourrait venir compléter celui déjà composé par les visiteurs venus des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne et de France.

Il a justement reçu à cette fin une délégation de responsables d'agences de voyage d'Europe de l'est. « C'est une opportunité unique d'étendre notre base vers des marchés émergents. Il y a beaucoup de potentiel dans des pays comme la Bulgarie et la Tchéquie », a-t-il dit.

Vladimir Volochine, directeur de l'agence ukrainienne CDB, a confié



Une zone protégée de la Tanzanie (DR)

que la Tanzanie était une destination bien connue de ses compatriotes pour les safaris. Ce pays d'Afrique de l'est « est doté d'un patrimoine intact avec toute une série de ressources naturelles. C'est la destination parfaite pour les touristes ukrainiens », selon lui, rappelant qu'il existe des vols directs entre Kiev et Zanzibar.

Paul Fissoo, responsable du tourisme au sein de l'Autorité de l'aire de conservation du Ngorongoro,

s'est dit optimiste quant aux perspectives offertes par le marché d'Europe de l'est et à celles d'attirer davantage de touristes dans cette zone protégée située dans le nord de la Tanzanie.

Une étude du gouvernement tanzanien a montré, la semaine dernière, que le nombre de touristes étrangers dans le pays avait augmenté de 5,6% en 2017, rapportant 2,3 milliards de dollars en devises contre 2,1 milliards en 2016.

RWANDA

Des inondations font dix morts dans l'ouest du pays

De fortes précipitations ont commencé le 6 mai dans la soirée et se sont terminées le 7 mai à 2h 00, entraînant des glissements de terrain ayant fait plusieurs morts dans le secteur de Rwankuba, a confié aux journalistes un responsable local.

Vedaste Kuzabaganwa, secrétaire exécutif de Rwankuba, a fait savoir que plusieurs habitants étaient toujours portés disparus et que le bilan pourrait encore s'alourdir.

Des pluies diluviennes ont provoqué un grand nombre de morts et de blessés au Rwanda



Des pluies diluviennes ont entraîné plusieurs décès dans le pays (DR)


depuis le début de cette année. Au moins cent quatre-vingt-trois personnes ont été tuées et deux cent quinze autres blessées dans le pays, au cours de catastrophes entraînées par de

fortes pluies pendant les quatre premiers mois de cette année, selon le ministère rwandais des Réfugiés et de la gestion des catastrophes naturelles.

Xinhua



galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS





Musée du Congo

Le Musée Galerie du Bassin du Congo
Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTICIENNES DU CONGO (AFPC)**
dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition
vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

Spéciale hommage à Tatiana TSOLO






ARTS ET EXPRESS



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

BRÈVES

EGYPTE

Un nouveau rapport de Harvard place l'Égypte au troisième rang des économies qui enregistreront la plus forte croissance dans la décennie à venir, après l'Inde et l'Ouganda. Le rapport, intitulé « The Global Growth Projections », prévoit que la croissance annuelle de l'économie égyptienne atteindra 6,63% d'ici à 2026. En Afrique, l'Égypte s'établit à la deuxième place derrière l'Ouganda qui devrait enregistrer une croissance économique annuelle de 7,46%, selon le rapport. « *Les prévisions de croissance se fondent sur la complexité économique, c'est-à-dire une mesure unique de l'économie de chaque pays qui rend compte de la diversité et de la sophistication des capacités de production intégrées dans les exportations d'un pays* », précise le document.

BURUNDI

L'Office burundais des recettes (OBR) a enregistré un « excédent de vingt-deux milliards de francs burundais » (environ douze millions de dollars) au 1er trimestre 2018, par rapport aux prévisions. Ce dépassement des recettes obtenues a été atteint grâce à la croissance des contribuables et aux nouvelles stratégies de collecte des recettes adoptées par cet office. L'OBR a pris diverses initiatives pour maximiser les recettes collectées : l'introduction de la « facture standardisée » pour amener tous les contribuables commerçants à facturer leurs ventes pour s'assurer que les déclarations sur les différentes taxes sont faites correctement, ainsi que la campagne de sensibilisation et d'éducation aux contribuables, afin d'amener, dans le système fiscal, ceux qui ne payent pas les impôts.

LIBYE

Les autorités libyennes sont en discussion avec l'Union européenne (UE) au sujet de la levée de l'interdiction de vol imposée aux avions de ligne libyens, depuis presque quatre ans, qui a infligé de lourdes pertes financières aux compagnies aériennes de ce pays. L'UE interdit à toutes les compagnies aériennes libyennes de survoler l'espace aérien européen depuis 2014, pour des raisons de sécurité, suite à l'éclatement de violents conflits à Tripoli entre des groupes armés rivaux qui ont presque détruit l'aéroport international de la capitale libyenne. Tripoli attend le rapport final de l'Agence européenne qui sera présenté lors d'une réunion en novembre, après l'inspection des aéroports et l'examen des préparatifs en matière de règles de sécurité.

GABON

L'audiovisuel public - qui emploie plus de sept cents personnes - est en grève, depuis le 30 avril. Radio et télévision ont cessé d'émettre pour protester contre le non-paiement de leur arriéré de salaire mais surtout pour dénoncer ce que les professionnels ont estimé être de l'ingérence du pouvoir dans leur travail, qui par conséquent, « impacte la crédibilité des médias ». Depuis, Radio Gabon et Gabon Télévision ne diffusent plus aucune émission. Les deux chaînes d'informations sont réduites au service minimum, avec seulement deux journaux télévisés quotidiens. Le ministère de la Communication, qui réfute toute ingérence, a entamé des négociations avec le syndicat des professionnels de la communication.

AFFAIRES FONCIÈRES : l'Indonésie abrite un forum mondial

La conférence se tiendra, du 22 au 27 septembre à Bandung sur le thème « Tous unis pour les droits fonciers, la paix, et la justice ».

« *Cet événement unique réunit des membres de la coalition et toutes sortes de parties prenantes telles qu'organisations locales, militants, ONG locales et nationales, chercheurs, organisations multilatérales et agences gouvernementales du monde entier, qui se rassemblent pour améliorer leur compréhension des liens politiques, économiques, environnementaux et sociaux complexes et dynamiques entre la gouvernance foncière, la sécurité alimentaire, la pauvreté et la démocratie. En rassemblant tous les membres et principaux partenaires du réseau, le forum leur donne l'occasion de tirer des enseignements des défis, mais également des réussites de la gouvernance foncière et d'y contribuer* », explique l'institution internationale sur son site internet.

L'événement qui se veut un creuset de réflexion participative face aux enjeux fonciers à l'échelle planétaire, augure de riches échanges dans un contexte marqué par les accaparements massifs de terres agricoles.

« *Le programme est structuré de façon à permettre à des participants, qui ne sont pas nécessairement amenés à interagir régulièrement, de débattre, d'échanger, d'apprendre des expériences et réussites de chacun, d'élaborer des stratégies et de créer des liens, afin de faire naître de nouvelles perspectives. Le forum est également l'occasion pour les deux cent six membres de l'International Land Coalition (ILC) d'adopter une déclaration, lors de leur assemblée des membres, par laquelle ils s'engagent à agir* », précise le communiqué publié à cet effet.

L'ILC, qui organise tous les deux ou trois ans le Forum foncier mondial, est une alliance mondiale composée d'organisations de la société civile et intergouvernementales, dont l'objectif est de placer le facteur humain au centre de la gouvernance foncière.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

BURUNDI

BBC et VOA sanctionnées pour manquement à la loi

Le Conseil national de la communication (CNC) a décidé de suspendre, pour six mois, la diffusion dans le pays des deux stations, et pour trois mois, la publication de la rubrique « Annonces et publicités » du journal officiel « Le Renouveau ».

Les radios internationales «British broadcasting corporation» (BBC) de Londres et «Voix de l'Amérique» (VOA), « *sont suspendues de diffusion sur le territoire national du Burundi, pendant six mois à partir du 7 mai 2018, pour raison de manquements à la loi régissant la presse et à la déontologie professionnelle* », a

cidivé, en date du 24 avril, dans l'émission «L'invité de la semaine» au cours de laquelle, selon le CNC, « *le présentateur n'a pas pu ramener à l'ordre un ressortissant burundais dans la logique et du sens du sujet traité* ».

« *Les propos de cet intervenant ont été jugés déplacés, exagérés, non vérifiés, diffamatoires, por-*

a diffusé, dans ses éditions des 4, 5, 17 et 26 avril, « *des informations jugées comme très tendancieuses et contraires aux règles de la profession, portant préjudice, d'un côté, aux relations du Burundi avec les Nations unies, et poussant, de l'autre côté, à la haine politique, au déséquilibre de l'information et au manque de vérification rigoureuse des sources* ».

La rubrique «Annonces et publicités» du journal officiel « Le Renouveau » a, quant à elle, été suspendue pour trois mois, suite à la publication en d'autres langues que le français, conformément à sa déclaration de publication du 15 janvier 2004, selon le CNC. Cet organe de régulation a également mis en garde deux stations de radios locales, «Isanganiro» et «CCIB-FM», pour n'avoir pas respecté leurs cahiers de charges signés avec le CNC, et la «Radio France internationale».

Celle-ci est accusée d'avoir diffusé deux fois respectivement, en mars et en avril derniers, des informations sur le référendum constitutionnel au Burundi affirmant, selon le CNC, « *que le décret fixant le calendrier de la campagne pour le référendum constitutionnel du 17 mai 2018 contenait une disposition selon laquelle toute personne qui aura exprimé le vote négatif est passible de harcèlement, de poursuites et d'emprisonnements* ». Ces informations ont été jugées par le CNC de tendancieuses et mensongères.

J. M.L. et Xinhua



affirmé Karenga Ramadhan, président du CNC.

Plus précisément, a-t-il ajouté dans un point de presse, la BBC est sanctionnée pour avoir fait fi à la note de mise en garde lui envoyée, en date du 16 mars 2018, pour qu'elle prenne toujours en compte les principes d'équilibre de l'information et de la vérification rigoureuse des sources chaque fois que ses journalistes traitent les informations sensibles sur le Burundi.

La goutte qui a fait déborder le vase est un article diffusé par le service «BBC Afrique», le 12 mars dernier qui, selon le CNC, portait préjudice à la cohésion nationale.

Le CNC accuse la BBC d'avoir ré-

tant même atteinte à la réputation du chef de l'Etat », incitant « *à la haine ethnique, au conflit politique et à la désobéissance civile* », a ajouté Karenga Ramadhan qui dit avoir réagi après une plainte déposée sur son bureau, par le gouvernement du Burundi.

En ce qui concerne la VOA, le régulateur national des médias au Burundi l'accuse d'avoir violé les dispositions de la loi sur la presse, en continuant de diffuser une partie de ses émissions, utilisant une application de diffusion en ligne d'une radio dont la fréquence avait été retirée par le CNC, en septembre 2017.

En plus, poursuit le CNC, la VOA

COOPÉRATION MILITAIRE

Un exercice conjoint de soldats français et djiboutiens

L'opération que vient de mener le 5e régiment interarmes d'outre-mer (5e Riaom) des forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj) entre dans le cadre d'un partenariat, a-t-on appris.

Quelque sept cent cinquante militaires équipés de deux cents véhicules viennent d'effectuer un entraînement conjoint dans le cadre d'actions de partenariat et de combats conduits en zone désertique. Pendant quinze jours, cent neuf lieutenants encadrés par leurs formateurs des écoles d'armes ont été intégrés aux unités du 5e Riaom, à savoir les appuis artillerie et génie de la 6e compagnie, les pelotons blindés et les pelotons de reconnaissance ainsi que d'investigation du 3e escadron, les sections d'infanterie sur véhicule de l'avant blindé de la première compagnie du régiment ainsi que les hélicoptères de reconnaissance et de manœuvre du détachement de l'aviation légère de l'armée de terre. En faisaient également partie de l'exercice interarmes, interarmées et interalliés, des militaires djiboutiens provenant du régiment blindé camp Cheick-Osman et du régiment d'artillerie.

Les militaires français du 5e Riaom ont partagé leur expertise du désert avec les militaires djiboutiens, pour permettre aux officiers élèves d'acquérir les savoir-faire nécessaires à la survie en zone aride

(Abris, protection, alimentation et hydratation) et au service en campagne (Stationnement, déplacement pédesre et en véhicule, combat et tir en milieu désertique).

Parmi les phases les plus marquantes, il y a eu deux séquences d'aguerrissement au centre d'entraînement au combat et d'aguerrissement au désert d'Arta-Plage, des parcours de tirs interarmes de jour comme de nuit sur les complexes de tir du désert du Qaid et de Koron, des phases de combat conduites à partir d'une base avancée temporaire dans le désert et deux exercices en terrain libre dans la région d'Ali Sabieh.

In fine, cet entraînement a permis un partage de savoir-faire et de conforter l'aspect interarmées et interalliés de la coopération opérationnelle franco-djiboutienne. Quelque mille quatre cent cinquante militaires FFDj sont implantés à la base opérationnelle avancée de Djibouti, selon un traité de coopération de défense signé en 2011. Les forces françaises stationnées à Djibouti soutiennent leurs partenaires de la communauté économique régionale de l'Afrique de l'est en vue de consolider leurs capacités militaires, notamment dans le cadre de leur participation aux opérations de maintien de la paix.

Noël Ndong

République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

Unité de Coordination du Projet

Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°05/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « **Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **Expert en Sauvegarde Environnementale** ».

Les objectifs assignés à ce projet sont: (i) renforcer les capacités du système statistique national à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise des décisions ; (ii) promouvoir la demande des données statistiques.

II. Mandat

L'Expert en Sauvegarde Environnementale est placé l'autorité du Coordonnateur du Projet. Il apportera un appui technique à l'Unité de Coordination du Projet dans la mise en œuvre du Projet de construction du complexe de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP), et de façon spécifique dans le domaine de ses compétences. Ses missions se déclinent comme suit :

- S'assurer de la prise en compte des questions environnementales dans le processus de mise en œuvre du projet PSTAT et ce conformément au CGES et au CPR du PSTAT, et prendre toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférents avant la réalisation des investissements afin d'éviter les impacts environnementaux négatifs et de s'assurer de la durabilité des actions menées ;
- Veiller à la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegarde de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du PSTAT, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts environnementaux négatifs potentiels pouvant résulter des travaux de construction du complexe INS-CASP ;
- Assurer le suivi des actions mises en place en concertation avec l'expert chargé de la sauvegarde à la Banque mondiale ainsi que le rapportage et l'appui aux mesures environnementales mises en œuvre...

III. Profil du Consultant

- Avoir un diplôme de Master ou équivalent dans une des disciplines suivantes : Sciences de l'environnement, Développement de l'Environnement, Evaluations d'impact environnemental, Gestion des Ressources Naturelles ou dans des domaines connexes ;
- Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts environnementaux ;
- Solide formation et expérience avérée en matière de sauvegardes environnementales, en particulier celles menées par les politiques de sauvegardes opérationnelles de la Banque mondiale, ainsi que les réglementations et les politiques nationales du Congo, y compris l'aptitude à identifier, analyser et à participer à leur mise en œuvre ; une expérience dans la mise en œuvre des mesures de

- Posséder une expérience de terrain d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la gestion des déplacements et restrictions d'accès des populations aux ressources naturelles (analyse des impacts environnementaux, suivi des indicateurs environnementaux, information des populations, etc.) ;
- Expérience opérationnelle d'au moins 3 ans en directives et politiques opérationnelles de sauvegarde sociale des bailleurs de fonds et de préférence la Banque Mondiale ;
- Connaissance des nouveaux critères de performance de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales ; bonne connaissance des évaluations environnementales ;
- Expérience sur la prise en compte de la santé, la sûreté et la sécurité en ce qui concerne la gestion des chantiers de construction ;
- Posséder une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre des projets environnementaux et/ou de développement rural ...

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est d'une (1) année renouvelable dans les limites de la durée du projet à l'issue d'une évaluation des prestations jugée satisfaisante et suivant état des besoins du Client.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis, une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 22 mai 2018 à 16h00** et porter clairement la mention **Candidature au poste «Expert en Sauvegarde environnementale »**

A l'attention du Coordonnateur

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 22 613 31

08

RUSSIE

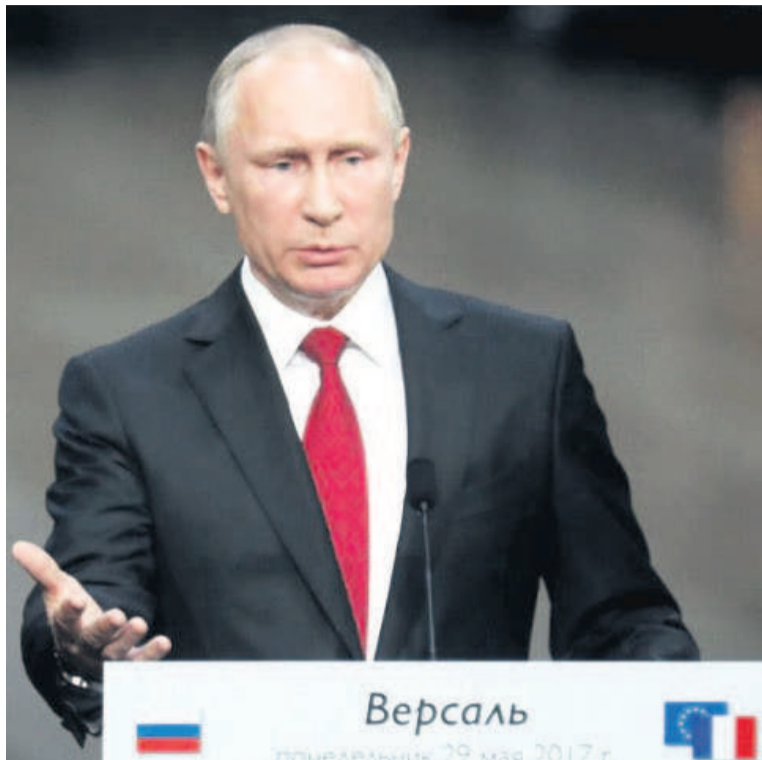
Poutine investi pour un quatrième mandat

Le président réélu a prêté serment le 7 mai, au Kremlin, entamant son quatrième mandat à la présidence russe.

« C'est mon devoir et le sens de ma vie tout entière de me consacrer à la Russie, son présent et son avenir, afin d'y garantir la paix et la prospérité, de préserver et de perpétuer notre grand peuple et de faire prospérer chaque foyer en Russie », a déclaré Vladimir Poutine, lors de la cérémonie d'investiture.

La Russie a besoin de construire une société libre, a-t-il estimé. « Nous avons besoins d'évoluer dans tous les domaines de la vie [...]. De telles avancées ne peuvent être obtenues qu'à travers une société libre, ouverte à la nouveauté et au progrès, et qui rejette l'injustice, la stagnation, le protectionnisme aveugle et la sclérose bureaucratique », a indiqué le président russe.

Vladimir Poutine a souligné que la Russie devait concentrer son énergie sur l'élaboration d'une stratégie qui permettra d'élever sa compé-



Vladimir Poutine

tivité en matière de croissance économique et de développement technologique. Le président russe a remporté une victoire écrasante lors de l'élection présidentielle organisée le 18 mars dernier.

Quelque six mille personnes ont été invitées à la cérémonie de son investiture, dont les membres du gouvernement, les députés et les sénateurs, les juges de la Cour constitutionnelle, les chefs de corps diplomatiques ainsi que des représentants du clergé et d'organisations de la jeunesse.

Juste après son investiture, Vladimir Poutine a proposé Dmitri Medvedev au poste de Premier ministre et a remis sa nomination à la Douma d'Etat, chambre basse du parlement russe.

Xinhua

« Nous avons besoins d'évoluer dans tous les domaines de la vie [...]. De telles avancées ne peuvent être obtenues qu'à travers une société libre, ouverte à la nouveauté et au progrès, et qui rejette l'injustice, la stagnation, le protectionnisme aveugle et la sclérose bureaucratique »

TCHAD

Idriss Déby Itno nomme le premier gouvernement de la 4^e République

La nouvelle équipe obéit à la nouvelle Constitution promulguée la semaine dernière et qui instaure un régime présidentiel sans Premier ministre ni vice-président, selon une source officielle.

Composé de vingt-neuf ministres dont deux ministres d'Etat, un ministre secrétaire général du gouvernement et quatre secrétaires d'Etat, le nouveau gouvernement prêterait serment devant le président de la République, comme le prévoit la nouvelle loi fondamentale du pays. Neuf femmes font partie de cette équipe formée de vingt-neuf membres. Le nombre de femmes répond aux vœux d'Idriss Déby Itno de favoriser leur représentativité en politique et dans les instances de prises de décision.

Du point de vue des départs, notons que dix anciennes personnalités quittent le gouvernement, dont le ministre des Infrastructures, celui des Finances et celui du Pétrole. Par ailleurs, l'ancien Premier ministre de l'actuel chef de l'Etat (1993-1995 puis 2007-2008), Kassire Coumakoye, occupe maintenant le poste de ministre d'Etat conseiller à la Présidence alors que l'avocat Jean-Bernard Padare devient ministre d'Etat chargé des Infrastructures. Quant au portefeuille de la Défense et de la sécurité ainsi que celui des Affaires étrangères, ils conservent leurs titulaires.

De nombreux Tchadiens estiment que la composition de la nouvelle équipe gouvernementale n'embrasse pas de spécificités particulières mais s'aligne sur des formations précédentes en conservant des postes régaliens, et des secrétaires d'Etat malgré les changements appelés de tous les vœux par la population. La Constitution, adoptée par une session parlementaire boycottée par de nombreux députés de l'op-

position, renforce les pouvoirs du président tchadien avec la mise en place d'un régime présidentiel intégral. L'opposition n'avait pas voté ce texte, parce qu'elle ne voulait pas que cela se fasse par voie parlementaire. Avec des organisations de la société civile et l'Eglise catholique, l'opposition voulait plutôt que le projet de révision constitutionnelle soit adopté par référendum.

Issu des résolutions du forum national rassemblant les forces politiques, religieuses et sociales du pays, tenu en mars et qui était boycotté par l'opposition ainsi qu'une partie de la société civile, le texte limite le nombre de mandats présidentiels. Il prévoit singulièrement que le mandat passera à six ans, renouvelable une fois, contre cinq ans renouvelable indéfiniment au départ. Mais cette limitation ne convainc pas l'opposition qui relève qu'Idriss Déby, 65 ans, dont le cinquième mandat s'achève en août 2023, pourra rester au pouvoir jusqu'en 2033.

La nouvelle Constitution prévoit aussi que le chef de l'Etat pourra « déléguer certains de ses pouvoirs aux ministres », ajoutant que le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale et que les députés sont élus au suffrage universel direct.

Au pouvoir depuis 1990, le président Idriss Déby Itno a demandé, le 4 mai, au moment de la promulgation de la nouvelle Constitution, « le concours des partenaires financiers » pour organiser les élections législatives repoussées depuis 2015, dont il a confirmé qu'elles devaient se tenir en novembre 2018.

Nestor N'Gampoula

Le 9 mai : jour de la Victoire en Russie

Alors qu'en Europe Occidentale, l'armistice de la Deuxième Guerre Mondiale est fêté le 8 mai, la Russie célèbre sa victoire sur l'Allemagne Nazie le 9 mai. Ce jour est l'occasion de rendre hommage aux héros de la Patrie.

Pourquoi cette date est-elle différente du reste de l'Europe ? La capitulation a été signée le 8 mai 1945 à Berlin, peu avant minuit. Staline invoque donc le décalage horaire existant entre Berlin et Moscou pour imposer le 9 mai comme date de commémoration.

L'Allemagne a déclenché la guerre contre l'URSS le 22 juin 1941 et vers sa fin en 1945 l'Union Soviétique a perdu plus de 20 millions de ses habitants – une tragédie qui s'est reflété sur chaque famille du pays. En même temps, l'exploit de l'Armée Rouge et la contribution du peuple soviétique ont été cruciaux à la défaite du nazisme. Lors de quatre ans de la guerre l'URSS a vu beaucoup de grandes batailles sanglantes parmi lesquelles l'illustre bataille de Stalingrad ou le siège de Léningrad, qui a duré 900 jours, est considéré comme un des épisodes majeurs.

L'apport de l'URSS a permis la libé-

ration de l'Europe et a assuré la victoire dans la Deuxième Guerre Mondiale. Le 9 mai 1945 Moscou a accueilli le défilé historique sur la Place Rouge. À partir de cette date la Journée de la Victoire demeure pour les russes la fête la plus importante qui lie les générations et fait commémorer les leçons de l'Histoire.

Le 9 mai et même plusieurs jours avant les festivités, dans les rues russes vous verrez beaucoup de personnes portant le ruban de Saint-Georges. Orange orné de trois rayures noires, ces couleurs symbolisent le feu et la poudre et proviennent probablement du blason de l'Empire russe, composé d'un aigle noir sur un champ d'or. Il a été instauré sous l'impératrice Catherine II la Grande afin de récompenser ses officiers et soldats. Aujourd'hui, il est porté fièrement en hommage aux vétérans.

Toute la Russie est en fête lors de



cette journée. A Moscou, la parade militaire sur la Place Rouge est une véritable tradition. Véhicules militaires, officiers et soldats traversent chaque année cette place, alors que des avions militaires survolent la capitale. A Saint-Petersbourg, en plus de la parade qui a lieu sur la place du Palais devant l'Ermitage, vous pouvez admirer un défilé des navires militaires sur le fleuve Néva. Vient ensuite la marche du Régiment immortel où chaque famille défile dans les rues, brandissant le portrait

de leur parent disparu. Cette marche s'effectue aussi dans certaines villes partout dans le monde. La ville de Brazzaville n'est pas une exception, les compatriotes russes y habitant vont participer au Régiment immortel le 9 mai près du Centre culturel russe. Enfin, des feux d'artifices mettent fin aux festivités en Russie. Si vous voyagez en Russie lors de cette période, vous ressentirez toute la fierté et le patriotisme du peuple russe en vivant cette journée à leurs côtés.

DÉPENSES MILITAIRES

Le niveau record des charges dans le monde prive le développement humain

Selon les derniers chiffres publiés par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), les dépenses militaires mondiales ont atteint un record de plus de 1700 milliards de dollars en 2017, soit le niveau le plus élevé depuis la Guerre froide.

Rien que 13% des dépenses militaires mondiales annuelles seraient suffisantes pour mettre fin à la pauvreté et à la faim dans le monde ; 4% garantiraient la sécurité alimentaire de la population mondiale ; 5% répondraient aux besoins de santé ; 12% fourniraient à tous une éducation ; 3% fourniraient de l'eau propre et un assainissement adéquat, selon le Sipri.

Les Etats-Unis restent les plus grands dépensiers militaires dans le monde, avec plus de 610 milliards de dollars de dépenses en 2017. Le budget de la défense de 2018 récemment signé par le président Donald Trump a fait passer ce chiffre à sept cents milliards de dollars. Les Etats-Unis sont en guerre continue depuis l'invasion de l'Irak en 1991, suivie par des interventions militaires en Haïti, au Soudan, en Afghanistan et la guerre aérienne contre la Yougoslavie. Les années 2000 ont vu le lancement de la « guerre contre le terrorisme » à l'échelle mondiale.

Après la dissolution de l'URSS, en 1991, les apologistes du capitalisme ont proclamé la « fin de l'histoire », le triomphe final du capitalisme et la défaite du socialisme. Ils ont salué l'aube d'une nouvelle ère de démocratie libérale, de paix et de prospérité. Mais plus d'un quart de siècle plus tard, le capitalisme a produit un monde cauchemardesque de réarmement et de guerre fiévreux, des millions de réfugiés confrontés à des frontières militarisées et des chasses aux sorcières racistes, une hausse ver-

tigineuse des inégalités associée à une austérité brutale, une montée des partis d'extrême droite et fascistes et un tournant universel par les gouvernements aux régimes autoritaires, selon le rapport du Sipri.

Le document note que les guerres régionales se métastisent dans une troisième guerre mondiale pour le partage du globe. Chaque grande puissance se réarme, poussant les dépenses militaires internationales à la hausse de près de 10% depuis la crise économique mondiale de 2008. L'augmentation particulièrement brutale des dépenses militaires au cours de la dernière décennie en Europe centrale 20% et en Europe de l'est 33%, reflète les préparatifs des Etats-Unis et de l'Otan pour la guerre avec la Russie, poursuit le texte. Les vingt-neuf membres de l'Otan représentent désormais plus de la moitié des dépenses militaires mondiales, relève le Sipri.

Sous Obama et maintenant Trump, Washington a fait pression sur ses alliés européens pour pousser leurs dépenses militaires encore plus haut. Le nouveau gouvernement allemand s'est engagé à presque doubler ces dépenses à 2% du produit intérieur brut d'ici à 2024, tandis que le président français, Emmanuel Macron, prévoit d'augmenter les dépenses militaires de 35%. Ce dernier a appelé à la réintroduction du service militaire. Dans tous ces pays, le réarmement s'est accompagné d'une attaque contre les programmes sociaux et le

niveau de vie des travailleurs, d'après l'étude.

Une baisse observée en Russie

Par contre, la Russie a connu l'une des plus grandes baisses annuelles de dépenses militaires, chutant de 20% par rapport à 2016, ce malgré la campagne américaine contre ce pays, explique l'étude, dépensant 66,3 milliards de dollars pour la défense en 2017, un peu plus d'un dixième de ce que les Etats-Unis dépensent. L'Arabie saoudite, un allié clé des Etats-Unis, a remplacé la Russie en troisième place, dépensant 69,4 milliards de dollars en 2017, soit 10% de sa production économique annuelle pour la défense, le deuxième pourcentage le plus élevé au monde.

L'Asie et l'Océanie ont vu leurs dépenses militaires augmenter de façon inégale pendant vingt-neuf années consécutives. La région a été témoin d'une importante concentration militaire dans le cadre du « pivot vers l'Asie » d'Obama qui se poursuit sous Trump. La course aux armements dans la région va s'accélérer avec l'Inde, dirigée par le gouvernement de Narendra Modi, initiant des plans d'expansion et de modernisation des forces militaires du pays pour préparer la guerre avec la Chine et le Pakistan. Le Japon se remilitarise à son tour. Des niveaux records de dépenses militaires s'accompagnent d'une concentration toujours plus grande de la richesse entre les mains des milliardaires, de l'intégration des sociétés qu'ils contrôlent avec l'appareil d'Etat, d'un assaut sur le niveau de vie de la classe ouvrière et de l'érosion des droits démocratiques, dont la censure des voix socialistes et anti-guerre sur internet.

Noël Ndong

PÈLERINAGE

Trois cent cinquante musulmans congolais s'envoleront pour la Mecque

La participation de la délégation congolaise a été confirmée, le 7 mai à Brazzaville, par le vice-président du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC) et directeur national de la presse islamique, El Hadj Youssouf Ngolo.

Un quota de trois cent cinquante musulmans

congolais prendra part, cette année, au pèlerinage à la Mecque au terme du ramadan. Le comité national de pèlerinage mis en place par le CSIC a statué sur les contributions qui s'élèvent à 2 700 000 francs CFA pour le grand pèlerinage et à 1 600 000 francs CFA le petit pèlerinage. Les frais payés par chaque musulman sont justifiés par les prestations comme le transport, la nutrition, l'hébergement, l'eau, l'électricité et le carburant.

Par ailleurs, en 2017, ils étaient environ plus de deux cent cinquante musulmans congolais en pèlerinage à la Mecque. Les délégations des musulmans congolais avaient obtenu des visas pour l'Arabie saoudite en passant par les pays comme le Gabon, la Centrafrique et autres.

Au Cameroun, pays voisin du Congo, en 2017, les coûts de ce pèlerinage avaient connu une hausse de 282 000 francs CFA, ce qui avait fait passer les frais du Hajj à 2 342 000 francs CFA.



El Hadj Youssouf Ngolo/Adiac

« Nous essayons de tout mettre en œuvre pour que toutes les formalités soient remplies au bénéfice des pèlerins. L'ambassade de l'Arabie saoudite qui est au Gabon a juridiction sur quatre ou cinq pays africains dont le Congo. Nous allons parfois prendre nos visas au Gabon. En prélude à ce grand rassemblement, le comité national de pèlerinage mis en place par le Conseil supérieur Islamique du Congo avait statué sur les prix », a indiqué El Hadj Youssouf Ngolo.

Rappelons que le pèlerinage à la Mecque est l'un des cinq piliers de l'islam, obligatoire à tout musulman, au moins une fois dans sa vie, s'il dispose des moyens financiers. La pratique du pèlerinage, appelée Hajj en arabe, remonte à l'an 9 du calendrier musulman, aussi appelé l'année de la révélation de la sourate Al Imran.

Fortuné Ibara

LOCATION LONGUE & COURTE DURÉE, VOUS AVEZ TOUT COMPRIS!

LOXEA/AVIS Fleet, leader de la location de véhicules longue, moyenne et courte durée depuis plus de 20 ans, offre des solutions sur-mesure pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

www.loxea.com



LOXEA
AVIS Fleet

CONGO
Pointe-Noire (siège)
13, Rue Côte Matève - BP.1110
Tél.: +(242) 06 907 70 58

Brazzaville
Bld Denis Sassou Nguesso - M'Pila
BP.247
Tél.: +(242) 06 832 04 01

VOS BÉNÉFICES



LES MEILLEURES MARQUES AUTOMOBILES

Profitez d'une large gamme de véhicules commercialisée par le groupe CFAO.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Une structure dédiée et un service effectué par des professionnels. Un suivi commercial et technique à votre écoute.



LA MAÎTRISE DE VOTRE BUDGET

Vos dépenses sont planifiées pendant toute la durée de votre contrat en LLD.



UNE GESTION SIMPLIFIÉE ET EXTERNALISÉE

Gagnez du temps en externalisant la gestion opérationnelle de votre parc en LLD.



NOS SERVICES



LOXEA c'est aussi :

- Un réseau à l'étranger dans 16 capitales africaines
- La franchise Avis: location courte durée partout dans le monde
- La location Transit Temporaire Peugeot & Citroën pour vos vacances

Avec LOXEA/AVIS Fleet, nos experts au service de votre mobilité

République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

Unité de Coordination du Projet

Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°06PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR EN BATIMENT EN CHARGE DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET LE CASP

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « **Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **Ingénieur en Bâtiment en Charge du Contrôle des Travaux de construction** ».

Les objectifs assignés à ce projet sont: (i) renforcer les capacités du système statistique national à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise des décisions ; (ii) promouvoir la demande des données statistiques.

II. Mandat

L'ingénieur en Bâtiment est placé l'autorité du Coordonnateur du Projet. Il est sensé fournir des services professionnels sur tout le processus de travail du début de l'exécution à la phase de post-construction. Ses missions se déclinent comme suit :

- En matière de travaux de construction :

Le Consultant sera en charge pour le Maître d'Ouvrage, du contrôle du projet de construction de l'immeuble, de tous les travaux (gros œuvre et second œuvre) y compris la plomberie et le sanitaire; l'électricité (courant fort et faible); la sécurité incendie; l'intranet; la communication; la télé distribution; la vidéo conférence; l'affichage dynamique; la ventilation; le désenfumage ; l'aménagement extérieur embellis et fonctionnel, la conception et la mise en place d'un parking pour véhicules conséquemment etc;

De manière spécifique, le Consultant devra :

- Donner des services professionnels pour le client dont PSTAT sur tout le processus du travail du projet, commençant de l'exécution jusqu'à la phase de post-construction.
- Préparer un plan d'action pour la coordination et l'implémentation de travaux en collaboration avec le Maître d'ouvrage, la Passation de marchés et la Gestion Administrative, Financière et Comptable.
- Suivre sur le chantier pour le PSTAT l'évolution quotidienne du chantier et
- Rendre compte au Coordonnateur du PSTAT et à l'équipe du projet, en temps réel, de l'évolution du chantier.
- Représenter le Maître d'ouvrage dans toutes les descentes et les réunions de chantier. Il devra assurer la supervision efficace desdits travaux et garantir leur bonne fin avec l'appui de la firme qui est recruté et commis à la mission de surveillance et contrôle des travaux..

III. Profil du Consultant

- Avoir un diplôme d'ingénieur ou d'architecte ou de domaine similaire (au moins Bac +5) ; avec au moins cinq ans d'expérience dans un bureau d'études ou une entreprise de construction ;

- Expérience de travail dans un bureau d'études ou une entreprise de construction (au moins 2 dans des projets de cette envergure au cours des 4 dernières années)
- Expérience de documentation/administration des contrats, opérations et documentation des coûts pour faciliter des rapports périodiques pour le client.
- Avoir au moins 05 ans d'expérience dans les infrastructures/BTP
- Etre capable de travailler en équipe
- Avoir une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds dont la BM dans l'exécution des travaux
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française.
- Avoir de bonnes connaissances de MS Word, Ms Excel, AUTOCAD et éventuellement et des logiciels Auto desk, ArchiCAD

IV. Durée de la mission

Le Consultant veillera à la bonne exécution et la réception technique de l'ouvrage. Il lui sera établi un contrat de 2 mois renouvelable. La tâche étant définie pour toute la durée du projet soit 12 mois. Une évaluation sera menée tous les 2 mois et, suivant les résultats de l'évaluation, il sera décidé par le Coordonnateur du PSTAT du maintien ou de l'interruption du contrat.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis, une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 22 mai 2018 à 16h00** et porter clairement la mention **Candidature au poste «Ingénieur en Bâtiment en Charge du Contrôle des Travaux de construction »**

A l'attention du Coordonnateur

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 22 613 31

08

ART CULINAIRE

L'Association femme modèle honore les mets congolais

La première édition du salon des savoirs culinaires a été lancée en partenariat avec l'Institut national de recherche agronomique, le 5 mai, à l'Institut français du Congo de Brazzaville, sur le thème « Valorisons nos mets et produits alimentaires locaux ».

Organisée sous le patronage de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, la première édition avait pour but de permettre aux acteurs du domaine de réfléchir à la meilleure façon de vulgariser et de sauvegarder l'art culinaire congolais, de promouvoir la création culinaire ainsi que l'éducation nutritionnelle.

L'art culinaire congolais, pense Mildred Benedith Moukenga, présidente de l'Association femme modèle, est absent du paysage culinaire mondial. Pour elle, les produits du terroir sont une grande diversité. Malheureusement, leur qualité gustative est peu connue au-delà des frontières nationales. Sur ce, les acteurs culinaires doivent mettre leurs talents ancestraux afin de vulgariser leur savoir-faire et intéresser à ces recettes un public hétérogène, peu ou mal informé des réalités culinaires locales.

« Les effets collatéraux du métissage culinaire, au lendemain des indépendances, ont totalement brouillé l'originalité de nos mets et favorisé un manque

d'intérêt de la population pour certains produits, au point de penser qu'il est difficile, voire impossible, de souffler une dynamique à la production culinaire du pays. C'est ici que le génie du chef congolais est sollicité afin de construire une intelligibilité commune, c'est-à-dire faire en sorte que les produits alimentaires locaux prennent place dans le palais gustatif du consommateur étranger, soit le captiver, l'attirer et le fidéliser comme ont pu le faire le hamburger allemand, le tiep bou diem sénégalais, le chichi japonais ou le chawarma Turc », a souhaité la présidente de l'Association femme modèle.

Pour Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, la qualité de l'alimentation est le premier pas de la santé. Savoir entretenir un art du manger ensemble, c'est aussi quelque chose de grande portée sociale. Les terroirs congolais sont riches, ils ont une très grande diversité de produits, a-t-il témoigné. Cependant, a-t-il ajouté, il faut qu'il y ait des marchés, des agriculteurs qui soient encouragés pour améliorer la qualité de leurs



La photo de famille (Adiac)

produits, que ce soient les produits de la terre ou ceux de la mer. Le diplomate français a, par ailleurs, proposé au ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique d'organiser, à la prochaine édition, un concours de cuisine car, a-t-il dit, on ne peut pas hisser le niveau du goût et le faire connaître internationalement s'il n'y a pas, sur place au Congo, le développement d'un esprit critique, d'appréciation et

d'évaluation des produits locaux. Ouvrant cette première édition, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a salué cette initiative, tout en félicitant l'Association femme modèle et sa marraine, Raliatou Tamsir Niane Cochery, épouse de l'ambassadeur de France au Congo. « C'est l'occasion de donner de la valeur à nos mets, nos produits locaux dans toute leur diversité », a-t-il signifié.

Le ministre a assuré à l'association que le département dont il a la charge est disponible quant à l'accompagner véritablement. « Ensemble, nous allons créer les conditions pour que nous soyons tous en bonne santé. Nous devons bien manger, bien nous porter et être toujours debout ; la recherche scientifique a sa partition à jouer », a-t-il indiqué.

Rosalie Bindika



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/F/2018/MPTEN/UCP-CAB-CG

ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES

Prêt N° : 2000200000001

Réf. : PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (CAB)

1. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) / Unité de Coordination du Projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (UCP/CAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir trois (03) véhicules utilitaires. Ces véhicules sont à livrer au siège du projet CAB, Rue LOCKO Isaac derrière l'ambassade des Etats Unis d'Amérique, Tél : (00242) 06 835 00 41, E-mail : contact@cabcongo.com dans un délai de deux (02) mois.

2. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Rue LOCKO Isaac, derrière l'ambassade des Etats-Unis de 8h00 à 16h 00. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci avant.

3. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet CAB.

4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Rue LOCKO Isaac derrière l'ambassade des Etats Unis au plus tard le lundi 11 juin 2018 à 16h 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Rue LOCKO Isaac, derrière l'ambassade des Etats-Unis le lundi 11 juin 2018 à 16h 30.

5. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de Un Million (1.000.000) FCFA. La garantie peut être libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Fait à Brazzaville le 09 mai 2018

Yvon Didier MIEHAKANDA

Coordonnateur du projet CAB

COMMUNIQUÉ

Le directeur départemental de la Police de Brazzaville informe la population de Brazzaville et ses environs du dépôt à la morgue de l'hôpital de base de Talangaï d'un corps sans vie, non identifié, de sexe masculin, âgé d'environ 10 ans, décédé des suites d'un accident de la voie publique survenu le 26 avril 2018 à 18 heures 40 minutes sur la route nationale n°2 à hauteur du châtelet bleu.

Par conséquent, il est demandé à tout parent ayant constaté la disparition d'un enfant de cet âge de se présenter dans nos services.

Fait à Brazzaville, le 7 mai 2018
Colonel de police Jean Pierre Okiba

LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE RECHERCHENT DES CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE (CLP)

Le quotidien Les Dépêches de Brazzaville recherche des personnes qui s'engagent à collaborer dans le cadre du traitement de l'actualité dans leur zone géographique de résidence à l'intérieur du Congo, en dehors de Pointe-Noire et du Kouilou où il dispose d'une agence

Les sujets d'ordre social, économique, culturel, sportif et politique sont susceptibles d'être exploités.

Des hommes et des femmes, intéressés par cette offre, peuvent contacter la Rédaction des Dépêches de Brazzaville en appelant aux numéros **06 683 62 00/05 707 14 91** ou nous adresser un courriel motivé à l'adresse suivante : **kangaleslie2006@yahoo.fr.**

Nous organiserons des entretiens avec les CLP retenus en fonction de nos attentes.

La période couverte par cette offre, susceptible d'être écourtée, va du 4 au 30 mai 2018.
Avec notre bienveillante amitié

La direction de la publication

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO
BRAZZAVILLE

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 07 AU 13 MAI 2018

LUNDI 7 MAI

18h00 : Répétitions : Chœur Crédo dans le hall

MARDI 8 MAI

18h30 : Cinéma - 50 ans de Mai 68
Milou en mai - salle André GIDE

MERCREDI 9 MAI

15h00 : Débat d'idées « Les jardins hydroponiques »
par Eva Sassi - salle André GIDE
19h00 : Mercredi à la cafet'
avec Congo Ndulé Jazz : hommage à Jeff Louna

VENDREDI 11 MAI

17h00 : Festival de reggae Mboté Bob - sur le parvis

SAMEDI 12 MAI

10h00 : Samedi des petits lecteurs
Lecture, origami et vice versa
14h00 : L'heure du conte avec Jules Ferry et Müleck
16h00 : Conférence « Le lingala, hier et aujourd'hui »
par le professeur Paul Nzete
salle André GIDE
16h00 : Club de scrabble
dans le hall

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

PROGRAMME DES OBSÈQUES



La Direction générale des Dépêches de Brazzaville et l'ensemble du personnel annoncent aux amis et connaissances que le programme de l'inhumation M. Antoine Massamba, agent au service sécurité, se présente comme suit :
Mercredi 9 mai
9h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
10h-11h : recueillement sur place ;
12h00 : messe de requiem en la paroisse Saint-Kisito de Makélékélé ;
13h30 : départ pour le cimetière de Loukanga ;
16h00 : retour au lieu de la veillée mortuaire à la Base, derrière le PSP de l'Ombre.
17h00 : fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE

Mme Bolamignele et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur époux, père, oncle et grand père, Ange Edouard Bolamignele, survenu le 27 avril au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis à Makabandilou, derrière l'usine d'eau de Djiri, non loin de l'école Saint-François-d'Assises.
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



AUTO-PRISE EN CHARGE

Température 40 veut accompagner les personnes vulnérables

L'entreprise évoluant dans plusieurs domaines d'activités entend développer des générateurs de revenus pour sortir les albinos, pygmées et sourds-muets de la dépendance qui les humilie, en facilitant leur intégration et en réduisant la discrimination dont elles peuvent être victimes.

L'entreprise Température 40, dont l'activité la plus connue du public est le bar non-stop situé à Lemba/Terminus, s'est résolue d'accompagner les initiatives des albinos, des peuples autochtones ainsi que des sourds-muets pour leur auto-prise en charge. A travers cette action, elle voudrait faciliter leur intégration et réduire la discrimination dont elles peuvent être victimes, en visant leur autonomisation en vue de les sortir d'une dépendance qui ne les honore pas.

Lors de la rencontre organisée le 8 mai à Lemba/Terminus à laquelle ont pris part les albinos membres de la Fondation Mwimba-Texas (FMT), les femmes membres de la Fédération congolaise des femmes autochtones (Fécofa) ainsi qu'une délégation des sourds-muets, le président-directeur général (PDG) de Température 40, Juvénal Djafari Kilongo, a expliqué les motivations et la procédure de cette action. Pour cet entrepreneur, en effet, l'objectif poursuivi était de mettre ensemble ces catégories de personnes discriminées en vue de leur permettre de mener des actions pour leur auto-prise en charge et leur autonomisation.



Les participants à la rencontre suivant les explications sur le programme de Température 40 /Adiac

Température 40, a-t-il dit, veut tout simplement appuyer ces catégories de personnes dans les initiatives productives de revenus qui permettront à chacune d'entre elles d'être autonome et indépendante. Juvénal Djafari Kilongo prévoit d'associer, dans cette initiative, les partenaires de son entreprise.

Des activités génératrices de recettes

La stratégie envisagée par Température 40 est notamment le regroupement de deux ou trois personnes issues de ces trois catégories pour gérer un business créé selon leurs capacités. « Ici, chacun sera responsabilisé et apportera son apport selon ses capacités et les bénéfices produits leur appartiendront », a expliqué Juvénal Djafari Kilongo qui a signifié que le programme sera établi par son

entreprise, avec des activités à réaliser. Les activités déjà en vue concernent les domaines de la boisson, l'agro-alimentaire, la coiffure, la cosmétique, etc.

Le PDG a également assuré aux personnes concernées la prise en compte des projets venant d'elles, bien qu'il y aura un programme établi par Température 40 avec des projets bien déterminés. Cette société appuiera aussi, a-t-il fait savoir, tout projet proposé par un membre de ces communautés s'il peut avoir un impact rapide et une influence positive sur la personne qui la propose ainsi que sur son entourage. « Tout le monde sait faire le commerce mais, il y a des particularités. Pour le moment, nous demandons à celui qui a une particularité de la faire savoir en vue de lui chercher une opportunité », a-t-il

dit, répondant à un sourd-muet. Pour Juvénal Djafari Kilongo, en effet, même dans l'immédiat, sa structure est capable de caser un membre de ces trois communautés dans un domaine de ses compétences.

Le loisir pour sceller l'intégration

Pour commencer ces actions, Température 40 compte organiser, dans un avenir proche, un match de football opposant les femmes albinos et autochtones ainsi qu'un autre opposant les albinos masculins aux sourds-muets. Il est également prévu, dans ce programme de départ, des combats de catch qui opposeront cinq techniciens athlètes du Catch club Inter Africa du champion Mwimba Texas à cinq autres athlètes qui seront invités. Pour les organisateurs, ces matches de football et ces combats de catch viseraient à

démontrer les capacités de ces personnes handicapées ou discriminées.

Une initiative saluée par les bénéficiaires

Les têtes d'affiche de ces catégories de personnes dont le catcheur albinos et président de la fondation qui porte son nom, Alphonse Mwimba Makiese Texas, maman Yvone de la Fécofa ainsi que les sourds-muets présents à cette rencontre ont félicité le PDG de Température 40 pour cette initiative qui vise à sortir ces catégories des personnes de la mendicité pour les rendre indépendantes. « Il veut nous apprendre à pêcher, pour assurer notre avenir, au lieu de nous donner du poisson pour ne manger qu'aujourd'hui », a déclaré Alphonse Mwimba Makiese Texas. Le président de la FMT a également appelé les bénéficiaires de ce programme à l'intégrité. « Nous devons avoir une bonne ligne de conduite en vue de faciliter l'atteinte des objectifs de ce programme », a-t-il conseillé, demandant à d'autres âmes sensibles d'emboîter les pas à Juvénal Djafari Kilongo qu'il considère comme un albinophile. En attendant, une réunion des représentants de ces communautés est prévue dans les prochains jours pour la planification des activités à retenir. Soulignons que Juvénal Djafari Kilongo a aussi promis d'obtenir des lunettes solaires pour les albinos membres de la FMT.

Lucien Dianzenza

FINANCEMENT DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Tshibala appelé à s'expliquer devant les députés

L'initiateur de la question orale avec débat, le député Germain Kambinga, voudrait obtenir les assurances du chef du gouvernement sur la tenue effective des élections, le 23 décembre 2018.

Les scrutins prévus au mois de décembre auront-ils effectivement lieu ? Cette question taraude bien des esprits par ces temps qui courent où les assurances du début semblent céder au doute. À la veille de la convocation du corps électoral, le ciel est toujours brumeux. Le processus électoral semble évoluer en dents de scie, nonobstant quelques avancées déjà glanées avec, à la clé, la promulgation imminente de la loi portant répartition des sièges et l'audit du fichier électoral. Mais il y a encore des appréhensions qui méritent d'être élaguées par des assurances qui ne peuvent venir que du chef du gouvernement. Car, l'échéance du 23 décembre pour la tenue des élections serait actuellement mise à mal du fait des incertitudes qui continuent d'émailler un processus électoral pas toujours clair.

C'est pour cette raison que le député national et président du Centre, Germain Kam-

binga, a tenu à faire usage de ses prérogatives constitutionnelles pour interroger et obtenir du Premier ministre, Bruno Tshibala, des assurances sur la tenue effective des élections à la date prévue.

Le député vient d'initier une question orale avec débat au chef du gouvernement, déjà déposée au bureau de l'Assemblée nationale. Bruno Tshibala est interrogé sur divers points relatifs aux élections, notamment leur financement, à la lumière des dernières révélations faisant état des retards des décaissements du budget des opérations électorales par rapport au plan d'engagement budgétaire de la Ceni comptant pour le premier trimestre de l'année en cours.

Germain Kambinga attend du Premier ministre des explications claires, précisément sur le processus électoral et sur des précautions à prendre en cas d'une tentative de déstabilisation du pays. « Nous voulons d'abord comprendre, à six mois des élections, comment le gouvernement va faire pour les financer car, il y a déjà du retard. Aussi voulons-nous des explications sur le niveau d'implication du gouvernement dans le manque de



Le Premier ministre Bruno Tshibala

consensus sur l'utilisation de la machine à voter. Également la question de l'enrôlement de la diaspora, parce que nous n'accepterons pas que les Congolais de l'étranger ne soient pas enrôlés. Il y a donc ces autres questions politiques, la décrispation et la sécurité du pays.

Il y a des gens dans l'opposition qui se radicalisent et nous voulons savoir quelles sont les précautions au niveau du gouvernement pour empêcher cela », a déclaré le porte-parole du député Germain Kambinga, cité par « actualités.cd ».

En attendant que le bureau de la chambre basse du parlement inscrive cette question orale avec débat dans l'ordre du jour de la session en cours, une certaine opinion y voit déjà l'amorce du processus d'éviction de Bruno Tshibala qui ne serait plus en odeur de sainteté avec la majorité présidentielle (MP). Après s'en être servi pour diviser l'opposition radicale qu'incarnerait alors le Rassemblement, la MP chercherait, d'après maints analystes, à s'en débarrasser proprement étant entendu qu'il ne pèse plus au vu des enjeux politiques actuels tels qu'ils se dessinent. Car, en cas de non-satisfaction à ses préoccupations, Germain Kambinga pourrait transformer sa question orale en une motion de défiance.

Alain Diasso

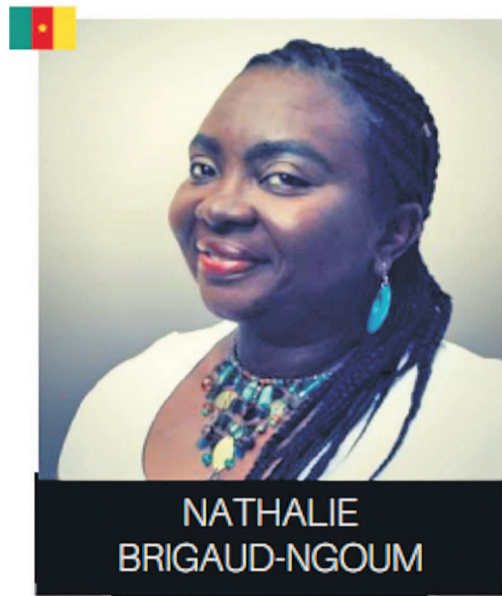
FESTIVAL « WE EAT AFRICA »

La première édition prévue à Paris

L'événement aura lieu, le 7 juillet, à la grande verrière sur le thème « Le Festival des chefs », et mettra à l'honneur dix-neuf professionnels de la gastronomie africaine.

We Eat Africa, selon les organisateurs, est le rendez-vous des acteurs du marché de la gastronomie africaine (Chefs, cuisiniers, entrepreneurs, marques culinaires, blogueurs...) et des passionnés de cuisines africaines qui y trouveront une opportunité de se rencontrer, découvrir des expertises, des expériences, des produits et des activités. Le festival sera rythmé par des dégustations, des conférences, des animations et des ateliers culinaires, avec la crème des professionnels de la gastronomie africaine.

Les visiteurs découvriront le temps d'une journée, des spécialités culinaires de douze pays d'Afrique présentées par des chefs originaires de ces pays, à savoir Christian Abegan et Alexandre Bella Ola et Nathalie Brigaud Ngoum (Cameroun) ; Rougi Dia et Raoul Coly (Sénégal) ; Anto Cocagne (Gabon) ; Fatema Hal (Maroc) ; Prisca Gilbert (Côte d'Ivoire) ; Loran Boboua D. Sacramento, Mick Elysée et Nathalie Schermann



NATHALIE
BRIGAUD-NGOUM

(République du Congo) ; Coco Fathi Reinharz (Burundi) ; Georgiana Viou (Bénin/Nigeria) ; Olivia de Souza (Togo) ; Martha Tembe (Mozambique) ; Alain Diasonga (RDC) et Youssouf Sokhana (Mauritanie).

Valoriser l'art culinaire africain

Les cuisines africaines, explique-t-on, pâtissent d'une réelle méconnaissance. Et c'est pour mettre fin aux stéréotypes et valoriser l'art culinaire africain que deux jeunes femmes passionnées et entrepreneuses, à savoir Anto Cocagne, plus connue sous le nom de chef Anto, d'origine gabonaise,

et Bazeli Mbo, née au Congo, organisent cet événement. C'est au sein d'« Afro Cooking », média dédié aux cuisines africaines, que Bazeli Mbo et le chef Anto se sont rencontrés.

Les deux jeunes femmes vont régulièrement à la rencontre des curieux et passionnés des cuisines africaines à travers des animations culinaires, des ateliers et des dégustations. Le succès rencontré lors des ateliers culinaires d'« Afro Cooking » aux Galeries Lafayette, en 2017, a convaincu Anto Cocagne et Bazeli Mbo d'organiser le festival « We eat Africa » pour immerger le public dans l'univers culinaire africain.



RAOUL COLY

Populariser les cuisines d'Afrique

Diplômée de la prestigieuse école de cuisine Grégoire-Ferrandi, Anto Cocagne est aujourd'hui cheffe à domicile et consultante culinaire spécialisée en produits d'Afrique sub-saharienne. Au quotidien, elle œuvre à mettre à l'honneur les cuisines du continent. À travers son métier, elle fait découvrir à ses clients, à 95% non Africains, une cuisine qui leur était jusque-là étrangère. Pour le chef Anto, organiser « We Eat Africa » s'inscrit donc dans cette continuité logique qui lui tient à cœur de populariser



NATHALIE
SCHERMANN

Une vue des chefs du festival

les cuisines d'Afrique. Directrice du Festival, Bazeli Mbo est une experte du monde des médias, dans lequel elle évolue depuis de nombreuses années. Par l'intermédiaire de son blog, « ekila entertainment », créé il y a trois ans, elle met en lumière des initiatives autour de l'univers afro. Elle est également la directrice marketing d'« Afro Cooking ». À travers son magazine disponible dans plus de vingt pays dans le monde, l'organisation d'événements et ses services de consulting, Afro Cooking met en exergue les cuisines africaines.

Patrick Ndungidi

MUSIQUE

NMB va rendre hommage à Bob Marley

Le rappeur va livrer son concert au Chapiteau Planète J, le 11 mai, à la date anniversaire de la mort du roi du reggae dont il est l'un des fans inconditionnels.

En répétition depuis quelques semaines déjà chez la Pina, Nto Mabilia Bienvenu, alias NMB la panthère, qui se prépare à faire un come back mémorable sur la scène de Kinshasa, précise que « tout va bien jusque-là ». Pas vraiment étonnant qu'il y revienne à l'occasion de la soirée en hommage à son idole, Bob Marley. En effet, c'est une reprise personnelle de *No woman no cry*, ce tube intemporel et transgénérationnel du roi du reggae qui fit sa renommée à Kinshasa. Venu de son Matabi natal, le rappeur avait justement séduit les Kinois au son de son fameux *Woman no cry* où il avait rapé en yombe, sa langue maternelle. C'est donc vraiment à dessein que NMB a choisi de faire coïncider son come back sur la scène kinoise à la date anniversaire de la disparition de Bob Marley. « C'est l'un de mes idoles à l'instar de 2Pac », a-t-il confié au Courrier de Kinshasa. Pour ce qui est du répertoire de ce concert du 11 mai, il est



NMB en pleine séance de répétition

clair que NMB reviendra sur ce titre fétiche mais aussi bien d'autres que les mélomanes connaissent. D'ailleurs, *Woman no cry* n'est pas la seule de ses œuvres connues et à avoir fait sa notoriété dans le milieu des jeunes amateurs de la musique urbaine et même au-delà de cette sphère. Il y a aussi *Peace in Africa* dans lequel était intervenu Jean Goubald et *Ma sœur*, chanté en featuring avec Lexxus Legal et que les voix aériennes de Liz Kap et Sista Ly

ont encore fait plus aimer. Sans oublier surtout les passages personnels de NMB en yombe, un ingrédient qui en rajoute au charme de ses raps. À la soirée, il prendra donc le micro pour rapper également *Identity*, *Debout Congolais*, *Amani*, et *Nuika Dance*.

I'm born again, c'est pour bientôt

Pour l'heure, c'est sur YouTube que l'on peut trouver des vidéos de concerts et autres clips vieux de quelques années, entre 2004

et 2011. Car cela fait un sacré moment que l'on n'avait plus entendu parler de NMB qui, en 2014, avait pourtant annoncé la sortie imminente de son premier album. Au Courrier de Kinshasa, il a confié que le sujet était de nouveau d'actualité. « *I'm born again* sort bientôt avec des titres comme *Identity*, *Amani*. Je ne l'ai pas fait depuis ce temps, parce que je n'avais pas un budget conséquent pour le mettre sur le marché », nous-a-t-il dit. Et d'ajou-

ter : « Je n'ai pas voulu sortir un album que j'aurais écouté seul. Sans producteur, il n'est pas aisé de réaliser un album par soi-même. En RDC, beaucoup d'artistes abandonnent des projets en cours. Et donc, ce n'est tout de même pas imaginable que dans un pays de quatre-vingts millions d'habitants, l'on retrouve moins de dix stars ! Mais voilà, c'est cela notre triste réalité ».

Faute de producteur, NMB dit s'être donné le temps d'économiser assez pour pouvoir sortir son album, quatre ans après l'avoir commencé. *I'm born again* comprendra dix titres parmi lesquels il dénombre trois featurings dont l'un avec un Marley, en l'occurrence Dazz Flexx, fils de Ziggy Marley et donc petit-fils de Bob Marley, et un autre avec son aîné, Ferre Gola. NMB rappelle qu'il est un artiste engagé qui fait des faits sociétaux ses sujets de prédilection en vue de conscientiser les masses. Sa perspective est dans l'esprit de celle de sa génération, la génération hip-hop, dont il se targue d'être l'un des porte-parole ici au Congo.

Nioni Masela

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

L'AS Cheminots et Atlantic entrent en compétition

Les deux formations se sont affrontées, le 5 mai au stade Enrico, en version féminine.

La quatrième journée du championnat de la ligue de Pointe-Noire a été marquée par l'entrée en compétition de deux équipes féminines, notamment l'AS Cheminots et Atlantic, qui se sont ajoutées à Patronage et Banco sport en attendant que la cinquième équipe dames, Tié-Tié, n'emboîte le pas.

En effet, au cours des trois rencontres programmées en l'honneur du président de la Fédération congolaise de handball, Jean Claude Ibovi, Cheminots a pris le dessus sur Atlantic en s'imposant 34 à 26. En première période, les deux équipes se sont séparées sur le score de 16 à 15 pour l'AS Cheminots qui a confirmé sa suprématie en seconde partie face à la benjamine



des équipes pointénoises qui joue sa troisième saison.

À l'issue de cette rencontre,

l'entraîneur de l'AS Cheminots, Jonas Yamba, a félicité ses filles qui ont fait une belle entrée en

Une phase du match entre l'AS Cheminots et Atlantic/Adiac

compétition malgré quelques erreurs observées. « Nous emboîtons le pas très en retard

pour plusieurs raisons mais, le plus important était de gagner les premiers points, c'est un bon départ. Nous n'allons plus nous arrêter », a-t-il assuré. Outre cette rencontre féminine, deux autres matches se sont joués en version masculine, Asoc s'est imposé face à CTAHB, 31-25. Patronage messieurs qui jouait sa deuxième journée a battu l'AS Cheminots sur le même score et prend momentanément la tête du championnat. Soulignons que la compétition se poursuivra le week-end prochain dans les deux versions sous la supervision du premier vice-président de la Ligue départementale de handball de Pointe-Noire, Fulgence-François Kimbouala.

Charlem Léa Legnoki

TOURNOI DES TRAVAILLEURS

Pas de finale des dames

Débuté le 6 avril, la compétition organisée par la Ligue de sport du travail de Pointe-Noire s'est achevée, le 5 mai, au complexe sportif. Au football, Ilogs l'a emporté treize tirs aux buts à douze contre Soco après un score nul de zéro but partout à l'issue du temps réglementaire, tandis que la finale du nzango n'a pas eu lieu.

Le tournoi a été organisé dans le cadre de l'ouverture de la saison sportive 2017-2018. Il a connu la participation de cinq équipes messieurs au football et dix équipes dames au nzango. En finale messieurs, Ilogs a tiré son épingle du jeu avec treize tirs aux buts réussis contre douze pour son adversaire, après un score nul à l'issue du temps réglementaire.

Cependant, au nzango, la finale de l'épreuve n'a pas eu lieu à la suite d'une faute technique intervenue la veille entre deux demi-finalistes, à savoir l'équipe de la Coraf et USP. Face à l'incapacité de la Ligue d'appliquer le règlement qui stipule qu'en cas d'une faute technique entre deux joueuses pendant une phase de jeu, les arbitres du match sanctionnent les deux joueuses en action et le jeu se poursuit. Mais les arbitres ont peiné à convaincre l'équipe de la Coraf. Ils ont été contraints d'arrêter le match qui était à son dernier jeu alors que les deux équipes étaient à égalité de quarante pieds. La Coraf n'avait plus que trois joueuses et USP six pour terminer le match. L'équipe d'Ilogs étant la seule finaliste, il n'y a plus eu de finale. Cet échec devrait servir de leçon à la Ligue de sport du travail de Pointe-Noire pour les compétitions à venir.

Charlem Léa Legnoki

Rectificatif

Dans notre parution du 7 mai 2018, n° 3 211, rendant compte de la deuxième session du comité de gestion de l'hôpital de Loandjili, à la page 15, nous avons écrit que les travaux ont été dirigés par le Dr Yolande Boumbo Matoumona, lire plutôt le Dr Yolande Voumbo Matoumona.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE MILITAIRE DE BASKETBALL

L'Osma et le Congo signent un accord sur l'organisation de la première édition

La compétition dénommée « Trophée Denis-Sassou-N'Guesso » regroupera, du 11 au 19 juin à Brazzaville, les forces armées de dix pays africains, notamment l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Kenya, le Sénégal, le Maroc, le Zimbabwe et le Congo, pays hôte.

Le protocole d'accord signé le 8 mai entre le ministre de la Défense nationale, le général Charles Richard Mondjo, et le président de l'Organisation du sport militaire en Afrique (Osma), le colonel David Kadré, attribue officiellement la tenue du 1er Championnat d'Afrique militaire de basketball (Cambasket) au Congo. Selon le Burkinabè David Kadré, cette première édition constituée, à n'en point douter, une plate-forme de rassemblement des sportifs militaires africains dans une communion de fraternité et de partage.

« Les activités physiques militaires et sportives, telles que perçues par les pères fondateurs du CISM et de l'Osma, poursuivent les objectifs de développement équilibré et harmonieux des personnels militaires et contribuent à l'effort global de la paix en développant les idéaux de fraternité, d'hospitalité, d'intégration et d'entente mutuelle qui caractérisent les forces armées africaines, idéaux qui sont chers à nos dirigeants africains pour le développement économique et l'émergence de notre cher conti-

ment », a rappelé le président de cette organisation panafricaine.

Il a également souligné que par le biais de ces idéaux prônés à travers des compétitions ou rencontres sportives, l'Osma se donne, comme objectifs stratégiques, entre autres, la promotion de l'interaction régulière plus étroite, l'esprit de corps et le panafricanisme entre les militaires des pays membres. A cela, s'ajoute le renforcement de la paix régionale, continentale et mondiale, conformément à ses statuts. Le ministre Charles Richard Mondjo a, de son côté, rappelé que l'organisation de la première édition du Cambasket au Congo est le fruit d'une longue histoire combinant passion et persévérance. En effet, le pays y travaillait depuis le 18 septembre 2011. Il a, par ailleurs, indiqué que le Cambasket ne sera pas la première compétition organisée par le Congo qui a abrité, en 1973, le Championnat du monde de football militaire, à l'époque du Conseil international du sport militaire (CISM).

« Le 1^{er} Cambasket réunira les forces armées de dix pays qui joueront dans un esprit d'amitié,



Photo de famille

avec en ligne de mire, de remporter le trophée dénommé Denis-Sassou-N'Guesso. Cette prestigieuse perspective donne à l'instant présent toute sa beauté et sa magnificence, en ce qu'il permettra solennellement la tenue prochaine de ladite compétition le 11 juin 2018 », a

renchéri le ministre de la Défense nationale, précisant que le Congo écrira une fois de plus, à travers la tenue de cette compétition, son nom et affirmera son rôle de précurseur dans l'organisation des événements sportifs sur le continent, à l'instar des premiers jeux africains de 1965.

Notons que cette cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouelondélé, et du haut commandement de la force publique, a été marquée par la remise officielle du symbole du Cambasket au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

Le président de l'Osma impressionné par la qualité des infrastructures

« Les sites de compétition et d'hébergement que nous avons visités sont au-delà de nos attentes », a fait savoir le colonel burkinabè, David Kabre, président de l'Organisation du sport militaire en Afrique (Osma) à l'issue de la visite, le 8 mai à Brazzaville, des infrastructures qui abriteront la compétition continentale le mois prochain.

La ronde du président de l'Osma a débuté au gymnase Maxime-Matsima (Makélé-kélé) avant de la poursuivre à D'Ornano, Etienne-Monga (Ouenzé) et à Kintélé où seront logées les délégations attendues à Brazzaville pour la première édition de la Coupe d'Afrique militaire de basketball, dénommée Trophée Denis-Sassou-N'Guesso, du 11 au 19 juin. Le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Kenya, la Guinée Conakry, le Cameroun, l'Angola, le Mali, l'Algérie figurent parmi les pays ayant déjà confirmé leur participation.

« Pour cette première édition de la compétition, nous n'avons pas organisé un tournoi qualitatif pour que le maximum de pays y participent », a expliqué le président de l'Osma en conférence de presse tenue après

la visite des infrastructures, saluant le fait que le Congo est en train de tout faire pour la réussite de ce rendez-vous sportif malgré sa situation

économique difficile.

Sur la portée de cet événement sportif, David Kabre a expliqué qu'elle permettra, entre autres, le rapprochement des armées et l'intégration africaine de celles-ci. Abondant dans le même sens, le secrétaire général de l'Osma, le capitaine de frégate

Pierre Djendola, a souligné que la structure participe à l'effort de paix, à la promotion des idéaux d'amitié et de fraternité à travers le sport militaire. Selon lui, le Congo a été choisi pour son engagement dans le maintien de la paix. C'est pour la même raison, a-t-il poursuivi, que cette Coupe

africaine des nations (CAN) militaire de basketball porte le nom du président congolais, Denis Sassou N'Guesso. « Cet homme d'Etat est très engagé pour la paix et l'intégration africaine », a déclaré le secrétaire général de l'Osma.

Par ailleurs, le chef d'état-major de la marine congolaise, le capitaine de vaisseau René Nganongo, a, quant à lui, indiqué que la CAN militaire de basketball, qui se disputera à Brazzaville dans un mois, prouve que l'armée participe activement à la démarche visant à développer le sport de haut niveau.

Pour l'heure, l'équipe nationale congolaise de basketball poursuit sa préparation afin de répondre aux attentes du public sportif national. La compétition sera âprement disputée, quand on sait que les pays attendus ont aussi l'ambition de remporter la toute première édition de cette CAN militaire.

Rominique Makaya



La délégation de l'Osma visitant les gymnases (Adiac)